

Onnens, le 27 décembre 2019

Madame, Monsieur,

Vous savez certainement que les autorités de Concise et l'entreprise Marti prévoient d'exploiter pendant 30 ans une carrière sur le flanc du Mont Aubert...

Lors de sa dernière séance, le Conseil Général d'Onnens a adopté, à l'unanimité des membres présents, une motion demandant à la Municipalité de s'opposer par tous les moyens à sa disposition au passage, sur le territoire communal, des camions transportant les matériaux de cette carrière.

Cette décision, bien qu'appuyée par une motion du Conseil Général de Corcelles/Concise allant dans le même sens, ne garantit toutefois pas que nous échappions au bruit, à la poussière et au danger représentés par le passage de 200 camions par jour, **que ce soit sur les chemins agricoles ou sur la route cantonale.**

Le meilleur moyen d'y échapper est de renoncer à un projet qui mutilerait **LA** montagne symbolique de notre région et aurait de graves impacts sur le paysage, la faune et la flore d'un site unique. Une grande partie de la population de Concise s'y oppose et a constitué l' **association des Amis du Mont Aubert** , ouverte à nous tous, pour défendre notre patrimoine et notre qualité de vie

Elle a besoin de notre aide !

Notre nature, notre paysage et notre qualité de vie méritent bien un petit geste et **nous vous encourageons à soutenir cette association, voire à y adhérer** (à l'aide du coupon joint ou directement en ligne sur www.mont-aubert.ch)

Et si vous connaissez des Concoisoi(e)s hésitant(e)s, encouragez-les à faire le bon choix en votant « non » au référendum organisé le 9 février.

Jocelyne et Jean-François Righetti

